

## Grossesse

### 20 pour cent de sang en plus dans le corps



Grossesse

**Lors de la première grossesse, des varices se forment chez la moitié environ des femmes enceintes. Ce nombre augmente encore à la deuxième grossesse.**

Le risque d'une occlusion veineuse augmente également: comparées aux femmes non enceintes, le risque d'une thrombose est trois à cinq fois supérieur chez les femmes enceintes. Ce risque augmente même encore jusqu'à six semaines après la naissance de l'enfant, particulièrement après une césarienne ou en cas de fortes pertes de sang.

Les causes de cette fragilité plus élevée sont les changements hormonaux et l'augmentation de la quantité de sang, qui est de 20 pour cent environ, déjà dès le début de la grossesse. La prise de poids augmente également la pression sur les veines des jambes. L'utérus croissant et la tête du bébé appuyent de plus sur les veines dans la zone du bassin et entravent le reflux du sang vers le cœur. Plus le ventre grossit, plus la femme devient lourde et peu mobile. La pompe musculaire du mollet est ainsi moins souvent activée.

Même chez les femmes sans signe de faiblesse veineuse jusqu'alors, cette surcharge peut avoir des conséquences. Les jambes gonflent et les varices de grossesse se forment qui, souvent mais pas toujours, disparaissent après la naissance de l'enfant. Chez les femmes avec des facteurs de risque supplémentaires, par exemple une faiblesse conjonctive héréditaire ou un surpoids, une grossesse est souvent à l'origine d'une maladie veineuse permanente.

#### Prévenir grâce à la compression

Porter des bas de contention permet de prévenir des problèmes veineux au cours de la grossesse. La classe de compression 1 suffit pour ce faire. En cas de problèmes veineux préexistants ou de fortes accumulations d'eau, la classe 2 peut également être utilisée. Les bas doivent être portés à partir du troisième mois de la grossesse et jusqu'à deux mois après l'accouchement ou jusqu'à la fin de la période d'allaitement.

Si nécessaire, des mesures supplémentaires sont prises à l'hôpital ou en maternité pour éviter une thrombose. Elles comportent le port de bas de contention spéciaux, les bas de prophylaxie anti-thrombose, de la gymnastique et éventuellement un traitement par anticoagulants. En cas de naissance à la maison ou ambulatoire, vous devriez parler suffisamment tôt des mesures de précaution éventuelles avec votre médecin.

De grosses jambes au cours de la grossesse peuvent également indiquer un syndrome de Hellp ou une prééclampsie. Veuillez en tout cas en parler avec votre médecin.